

**MINISTRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 01/12/2020

REFERENCE : MARS N°2020_115

OBJET : Préconisations pour la sécurisation de l'utilisation des curares en petits conditionnements.

Pour action

- Etablissements hospitaliers et médico-sociaux
- SAMU / Centre 15

Pour information

- DGOS/DGS
- DGCS
- ARS
- ARS de Zone
- SpF
- ANSM
- Autre :

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite au MARS n°2020-97 du 09 novembre dernier, relatif à l'utilisation des faibles dosages en médicaments prioritaires nécessaires à la prise en charge des patients COVID en réanimation, un guide relatif aux « **Préconisations pour la sécurisation de l'utilisation des curares en petits dosages** » a été réalisée par la SFPC, la SFAR et le Résomédit avec la contribution de l'ANSM.

Afin d'épargner les forts dosages de curares et anticiper de trop fortes tensions, ou de fait en cas d'approvisionnement insuffisant, l'utilisation des petits dosages de curares doit être envisagée dès à présent voire recommandée dans certaines situations.

Les préconisations décrites **en annexe de ce MARS** présentent les **Bonnes pratiques multidisciplinaires de sécurisation de l'utilisation des curares en petits conditionnements en cette période de pandémie COVID-19.**

D'autres outils sont mis à disposition via des liens web :

<https://sfar.org/curarisation-et-decurarisation-en-anesthesie>
<https://sfar.org/prevention-des-erreurs-medicamenteuses-en-anesthesie-et-en-reanimation-kit-pedagogique/>

Nous tenons à vous remercier pour votre implication et votre mobilisation.

Katia Julienne
Directrice Générale de l'Offre de Soins

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Signé

Signé